

# Points d'actualité CNPE de CHINON

CLI du 24 avril 2025

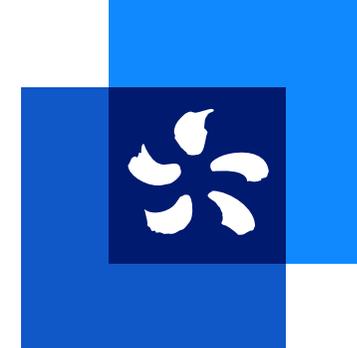
# Production (avril 2025)

Quatre unités en production et à disposition du réseau électrique entre novembre 2024 et février 2025. B1 en visite partielle depuis début février.

## Objectif 2025 : produire 20 TWh [20 – 22 TWh]

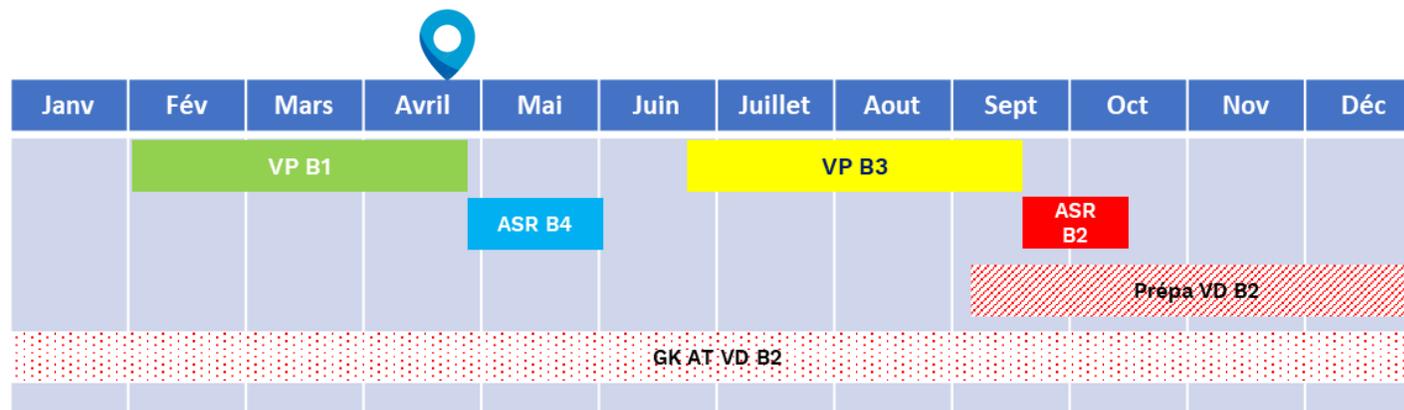
- > 19,6 TWh produits en 2024
- > 6,5 TWh produits à fin mars 2025
- > Être au rendez-vous de l'hiver

Manœuvrabilité performante des unités de production qui s'adaptent et répondent aux sollicitations du réseau pour l'équilibre offre/demande (99% en mars 2025)



## Campagne d'arrêt programmés pour maintenance pour 2025 avec un 1er arrêt qui a débuté en février :

- > Deux visites partielles sur B1 puis B3
- > Deux arrêts simple rechargement sur B4 et B2
- > Préparation en parallèle de la visite décennale des 40 ans de B2 prévue en 2026



# Sûreté (avril 2025)

**Déclaration de 10 Événements Significatifs pour la Sûreté (ESS) dont 1 ESS de niveau INES 1 depuis le 1er janvier 2025.**

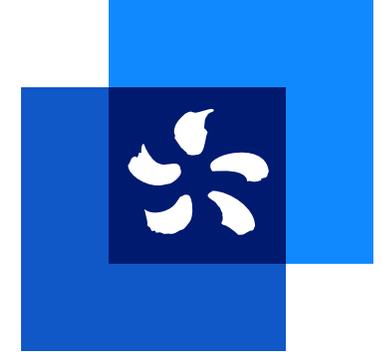
**Déclenchement d'un Plan d'Urgence Interne Hors Zone Contrôlée le 28 janvier 2025 suite au feu déclaré de deux navettes thermiques**

**Un arrêt automatique réacteur de Chinon B4 le 25 mars 2025 mettant fin à une période record de plus de 14 ans sans AAR (1<sup>ère</sup> du parc nucléaire)**

**Exercice Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN) sur le CNPE et la base militaire de Fontevraud du 27 au 31 janvier 2025**

## Agenda à venir

- 12 juin : exercice national de crise avec les Pouvoirs Publics Accueil sur le site du comité de pilotage le 18 mars organisé par la Préfecture d'Indre-et-Loire et visite du CNPE
- 30 juin : publication du rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Chinon
- Du 5 au 23 octobre : Audit de l'Agence Internationale à l'Energie Atomique (OSART, Operational Safety Review Team)
- 13 octobre : participation à la journée de la résilience



## Arrêt automatique réacteur de Chinon B4

Lundi 3 mars 2025, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire de Chinon a été reconnectée au réseau électrique national.

Le réacteur s'était automatiquement mis à l'arrêt samedi 1er mars 2025 lors de la réalisation des essais périodiques de mesure de puissance du réacteur de l'unité de production.

Cet arrêt n'a eu aucun impact réel sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement et a fait l'objet d'échanges avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection.

Essais périodiques : au-delà des exigences de dimensionnement et de qualification requise à la conception et appliquées aux équipements classés de sûreté, des essais périodiques sont effectués au cours de l'exploitation de l'unité de production, afin de garantir l'absence d'évolution défavorable des performances exigées dans les Spécifications Techniques d'Exploitation.



# Retour sur le déclenchement du PUI incendie hors zone contrôlée à la centrale de Chinon du 28 janvier 2025

## Rappel des faits

Mardi 28 janvier 2025, vers 12h30, un **feu s'est déclaré sur une navette thermique**, stationnée dans la zone industrielle de l'unité de production numéro 4 (hors zone nucléaire) de la centrale de Chinon. Le feu s'est propagé à une seconde navette thermique stationnée juste à côté. Ces deux navettes étaient sans occupant.

Les équipes d'intervention de la centrale se sont immédiatement rendues sur place, et conformément aux procédures, les secours extérieurs ont été appelés. Le **feu a été confirmé éteint par les sapeurs-pompiers à 13h50**.

Cet incident n'a **pas eu d'impact sur les installations**. Il n'y a **pas eu de blessé**, ni **d'impact sur l'environnement**.

Un **plan d'Urgence Interne Incendie Hors Zone Contrôlée** a été déclenché mardi 28 janvier à 13h10 et levé à 18h30 après concertation et validation avec l'ASN. Il a permis de réunir les compétences et les moyens nécessaires à la gestion de la situation et notamment le traitement des eaux d'extinction.

L'**Autorité de Sûreté Nucléaire** a été informée tout au long de l'évènement, ainsi que la **Préfecture d'Indre et Loire**.

Une **communication externe** a été réalisée auprès de la CLI, des Pouvoirs Publics, des élus et des médias, accompagnée de la mise en ligne d'une brève d'information sur le site internet de la centrale.

## Chronologie de l'évènement

- 12h30 : un feu se déclare sur une navette thermique. Intervention immédiate des équipes d'intervention de la centrale. Propagation du feu à une deuxième navette stationnée à côté.
- 13h10 : déclenchement du Plan d'Urgence Interne Incendie Hors Zone Contrôlée
- 13h50 : feu confirmé éteint par les sapeurs-pompiers
- 18h30 : levée du plan d'Urgence Interne



## Gestion et communication

### Acteurs de la gestion de l'évènement :

- Direction EDF et du CNPE de Chinon (Conduite, équipe d'intervention, astreinte,...)
- Préfecture d'Indre-et-Loire
- SDIS 37
- ASNR

### Actions d'information pro active vers :

- Pouvoirs Publics
- Parlementaires
- Elus du périmètre des 20 kms
- CLI
- Représentants du personnel
- Médias
- Grand public : mise en ligne d'une information actualisée sur le site edfchinon.fr
- Salariés du CNPE

## Maîtrise de l'incendie

- Les **équipements d'intervention** (équipes de secours) de la centrale se sont immédiatement rendues sur place.
- Conformément aux procédures, les secours extérieurs ont été appelés.  
Au total, **13 sapeurs-pompiers ont été mobilisés**.
- Le **feu a été confirmé éteint par les sapeurs-pompiers à 13h50**.

## Impact de l'incendie

- Cet incident n'a **pas eu d'impact sur l'installation**. Il n'y a **pas eu de blessé**.

### Environnement :

- **Aucun rejet dans l'environnement n'a été réalisé**.  
Le réseau de collecte d'eau pluviale a été isolé à titre préventif.
- **L'eau utilisée pour l'extinction du feu a été collectée** par un réseau dédié, puis entreposée dans des réservoirs.
- **Elle a été évacuée par camions-citernes vers la filière déchets adéquate**.



## Suite de l'incendie

- Transfert des 2 navettes vers la société propriétaire des véhicules pour expertise.
- L'expert conclut à un incendie d'origine accidentel (défaut intrinsèque électrique au véhicule au niveau de la platine relais).



# Sécurité et radioprotection (mars 2025)

## Indicateur TRIR de suivi de l'accidentologie

> 0 accident marquant depuis le début de l'année

Poursuite des plans d'actions :  
Hauteur - Levage – Electrique

Maitrise de la dosimétrie collective et individuelle

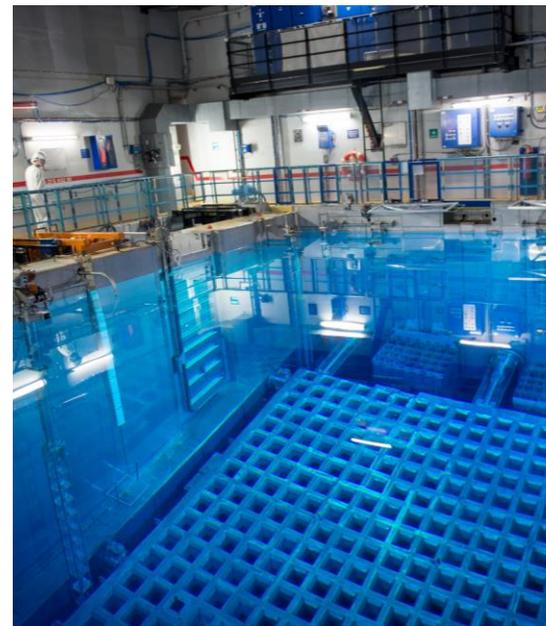
## TRIR (Mars 2025)

Accidents avec arrêt et sans arrêt en lien avec l'activité professionnelle EDF et partenaires par millions d'heures travaillées

Objectif 5,5

6,4

(974 577 heures)



# Environnement

**Audit de renouvellement ISO 14001 de fin décembre réussi**

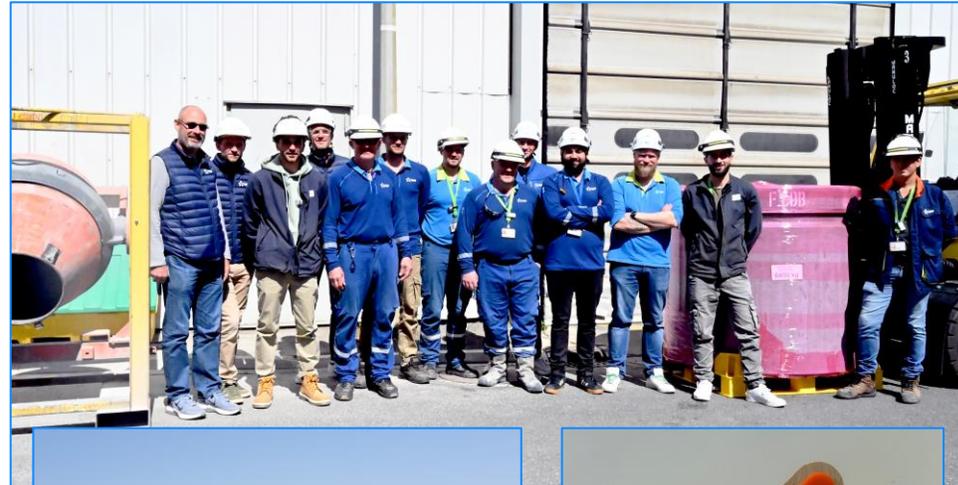
**Poursuite du programme de gestion des effluents et du confinement liquide**

Prix performance environnement performance de la division production nucléaire pour 2024

**Plan d'actions en cours de réduction de la consommation d'eau potable**

**Déclaration d'un Événement significatif environnement (ESE) :**

- Cumul annuel des émissions de fluides frigorigènes de la centrale de Chinon supérieur au seuil réglementaire de 100 kg déclaré le 28 août 2024 (Présenté en CLI du 5 décembre 2024) réindiqué le 14 février 2025 (modification de la valeur)



# Autres actualités

2025 dans la continuité de 2024

## Compétences

- > 1400 salariés
- > 40 embauches
- > 90 alternants
- > 100 stagiaires

Poursuite des actions de promotion des métiers industriels

## Finances

> 333 M€ budget – dont 186 M€ hors masse salariale

Environ 80 M€ achats locaux

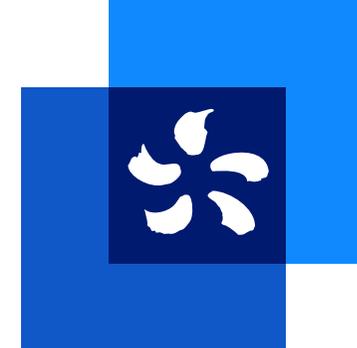
Plus de 250 fournisseurs locaux



Sélection pour le championnat de France de soudure



Forum des métiers du nucléaire à Tours, Chinon, Saumur, St Maure...



# Enquête publique du réacteur n°1 de Chinon

## Objectif de l'enquête publique :

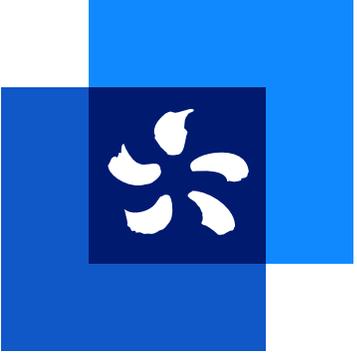
- L'enquête publique portera sur les Conclusions du Réexamen du réacteur n°1 de Chinon (pièce 2).
- A ce titre, l'enquête publique permettra de solliciter l'avis du public sur le rapport du 4e réexamen périodique du réacteur n°1 pour l'amélioration des intérêts protégés, dont l'objectif est de garantir la protection du public et de l'environnement.

## Contenu du dossier d'enquête publique :

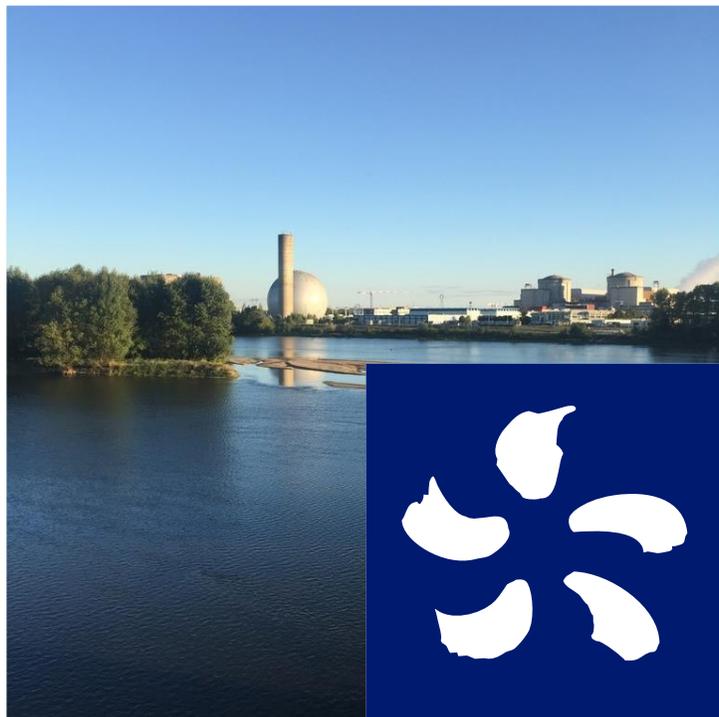
- En application des décrets 2021-903 et 2023-1104, le dossier d'enquête publique est constitué de 6 pièces.
- La pièce 3 bis, document relatif aux effets sur l'environnement associés à l'exploitation des réacteurs de Chinon pour les dix années suivant le réexamen périodique conformément à l'article R593-62-4 du code de l'environnement, est encore en cours de rédaction.



**Pièce 3 bis : En cours de rédaction**  
Réunion du 11 avril 2025 : convergence entre le Ministère de la transition écologique / l'ASNR / EDF  
Diffusion à venir à l'ASNR puis à la Préfecture 37



Enquête publique envisageable à partir de septembre sous l'initiative de la préfecture avec sollicitation de la CLI  
(Date à caler par la Préfecture 37)



# Déclaration des événements significatifs sûreté

## CNPE de CHINON

CLI du 24 avril 2025

# Evènement



## Événements significatifs sûreté (ESS)

04/03/2025 - ESS niveau 1 : Détection tardive d'un non-respect de la conduite à tenir prévue par les Spécifications Techniques d'Exploitation sur l'unité de production n°1.

## Événements significatifs environnement (ESE)

En 2025, le site a réindiqué 1 évènement significatif environnement datant de 2024 :

28/08/2024, réindiqué le 14/02/2025 - ESE : Déclaration d'un Evènement significatif environnement (ESE) suite au dépassement du seuil de cumul annuel : des émissions de fluide frigorigène.



## Echelle INES

*International Nuclear Event Scale*



Événement Significatif pour la Sûreté (ESS) de niveau INES 1- 04 mars 2025

## Déclaration d'un événement significatif pour la sûreté de niveau 1 à la suite d'un non-respect de la conduite à tenir prévue par les Spécifications Techniques d'Exploitation sur l'unité de production n°1

Le 1<sup>er</sup> février 2025, l'unité de production n°1 de la centrale de Chinon est mise à l'arrêt pour maintenance programmée.

Des activités de déchargement des assemblages combustibles présents dans le cœur du réacteur sont réalisées du 8 au 9 février. Les Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) imposent que le **circuit de ventilation et de filtration de l'air du bâtiment combustible**, qui permet d'assurer un confinement en cas de situation accidentelle, soit pleinement opérationnel lors de ces activités.

Le 1<sup>er</sup> mars 2025, lors de contrôles réalisés dans le bâtiment combustible, les équipes de la centrale détectent qu'un **clapet de ce circuit est en position fermée**, remettant en cause la pleine disponibilité de cette ventilation. **Immédiatement les équipes procèdent à son ouverture**. Les analyses ont conduit EDF à identifier que cette indisponibilité datait du 7 février 2025. A posteriori, la conduite à tenir prescrite par les STE n'a donc pas été respectée.

Cet évènement n'a pas eu d'impact réel sur la sûreté des installations. Par ailleurs, la seconde voie redondante du circuit est toujours restée disponible et aurait pu être mise en service en situation accidentelle.

Toutefois, en raison de sa détection tardive, la Direction de la centrale de Chinon a déclaré ce non-respect aux STE le 04 mars 2025 à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), comme un Événement Significatif pour la Sûreté au niveau 1 de l'échelle INES (qui en compte 7).



## Evénement Significatif pour l'Environnement (ESE)

# Indice 1 de l'Evénement Significatif Environnement (ESE) suite au dépassement du seuil de cumul annuel des émissions de fluide frigorigène

### Mise à jour du 14 février 2025

L'événement significatif environnement déclaré le 28 août 2024 par la direction de la centrale de Chinon à l'Autorité de sûreté nucléaire a été mis à jour, en tenant compte des émissions survenues après le 21 août 2024.

Les émissions survenues entre le 21 août et le 31 décembre 2024 amènent à un cumul annuel de **119,75 kg** de fluides frigorigènes dans l'environnement pour l'année 2024.

### 28 août 2024 (présenté en CLI du 5 décembre 2024)

Dans une installation industrielle, les fluides frigorigènes sont utilisés dans les systèmes de production de froid. Ils permettent le refroidissement et la climatisation de différents matériels et locaux. Les opérations de contrôle et de maintenance réalisées régulièrement sur les groupes frigorifiques permettent de contrôler leur bon fonctionnement et l'absence d'émission de fluides frigorigènes.

La réglementation en vigueur prévoit la déclaration d'un événement significatif pour l'environnement, lorsque le seuil de 100kg/an d'émission de fluide frigorigène est atteint.

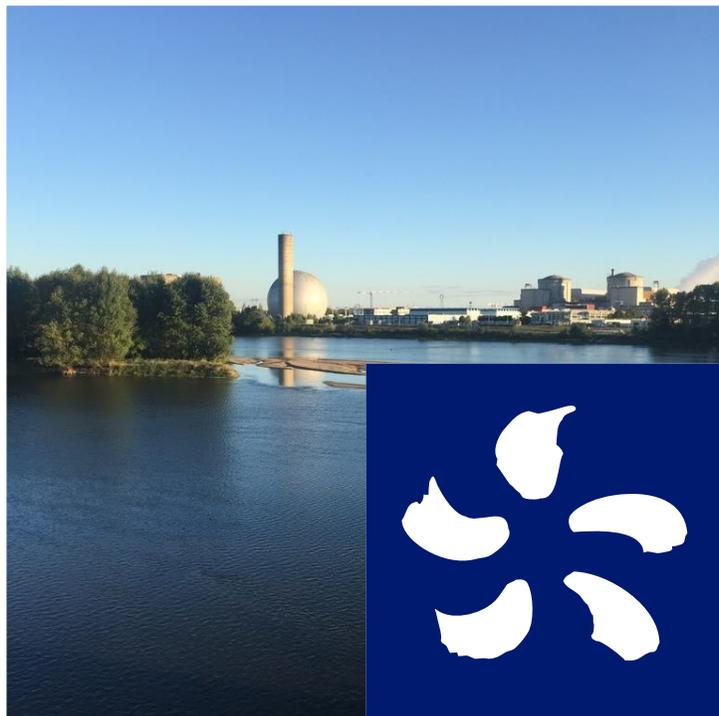
Le 21 août 2024, une émission de fluide frigorigène s'est produite. Cette perte a conduit au dépassement du seuil de cumul annuel des émissions de fluides frigorigènes de la centrale de Chinon, qui a atteint **105,5 kg**.

Le cumul de fluide frigorigène émis au titre de l'année 2024 étant supérieur à 100kg/an, un événement significatif environnement a été déclaré par la direction de la centrale de Chinon à l'Autorité de sûreté nucléaire le 28 août 2024.

### Sur la centrale de Chinon :

- 750 équipements frigorifiques ou climatiques sur le CNPE de CHINON
- 10,5 tonnes de charge totale de fluide frigorigène (moyenne)





# Bilan 2024 et prévisionnel 2025 des rejets

## CNPE de CHINON

CLI du 24 avril 2025